



N° COURSE

La Tasse d'Or d'Escource

Les 23 au 25 octobre 2026

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A retourner dûment rempli, en lettres capitales,
accompagné des trois (3) chèques à l'ordre de Kart
Landes, 1ère page signée, à l'adresse ci-contre :

Kart Landes 40
1000 La Brûle
40210 Escource
Pour toute information :
06 85 72 86 63 / pauline@kartlandes.com

NOM DU TEAM :

CATEGORIES

1 - OPEN 2T & 4T Mono ou Bicylindre BV ou Variateur - 15 CV	Plaque Blanche / Numéros Noir
2 - OPEN 2T & 4T Mono ou Bicylindre BV ou Variateur - 25 CV	Plaques Blanche / Numéros Rouges

MACHINE

Marque :	Modèle :	Cylindrée :

TEAM MANAGER

NOM & Prénom		Type & Numéro de Licence (Obligatoire)
Adresse		
Code Postal	Ville	
Téléphone	Portable	Mail

L'engagement ne sera effectif que si celui-ci est accompagné des trois (3) chèques d'engagements :

- 1 Chèque de 490,00 €, encaissé lors de l'inscription, **non remboursable**,
- 1 Chèque de 400,00 €, encaissé le **17 aout 2026**, **non remboursable**,
- 1 Chèque de 400,00 €, encaissé le **14 septembre 2026**. **Pour les nouveaux engagés**
- 1 Chèque de 360,00 €, encaissé le **05 octobre 2026**. **Pour ceux qui ont participé en 2025**

Tous les membres du Team s'engagent à respecter le Règlement Général de l'épreuve d'Endurance Moto 25 Power dénommée 'La Tasse d'Or', ainsi que les prescriptions du Code Sportif et des Règles Générales de Vitesse édictées par la FFM. Le non-respect de ces règles sera susceptible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve, sans pour autant donner droit à un remboursement quelconque.

Date & Signature

Le Team Manager

PILOTE N° 1		
NOM & Prénom	Date Naissance	Type & N° Licence
N° & Nom du Club		
PILOTE N° 2		
NOM & Prénom	Date Naissance	Type & N° Licence
N° & Nom du Club		
PILOTE N° 3		
NOM & Prénom	Date Naissance	Type & N° Licence
N° & Nom du Club		
PILOTE N° 4		
NOM & Prénom	Date Naissance	Type & N° Licence
N° & Nom du Club		
PILOTE N° 5		
NOM & Prénom	Date Naissance	Type & N° Licence
N° & Nom du Club		
PILOTE N° 6		
NOM & Prénom	Date Naissance	Type & N° Licence
N° & Nom du Club		

Avant de prendre la piste pour les essais officiels, chaque pilote engagé, ou son représentant légal pour les pilotes mineurs, devra satisfaire aux contrôles administratifs et techniques. Le non-respect de cette règle sera susceptible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve, sans pour autant donner droit à un remboursement quelconque.

PARTIE RESERVÉE AU CONTRÔLE ADMINISTRATIF		
PILOTE 1	PILOTE 2	PILOTE 3
PILOTE 4	PILOTE 5	PILOTE 6